

AIDE ALIMENTAIRE ET SYSTÈMES DE JUSTIFICATION

Par Jean Blairon

L'aide alimentaire tend aujourd'hui à se prodiguer, notamment dans les médias. Ces démonstrations qui entendent charrier l'adhésion de l'opinion font appel à des systèmes de justification que l'on peut identifier. L'analyse de ces systèmes révèle toutes les limites de ce qui est devenu une logique structurelle qui ne dit pas son nom.

L'analyse met en avant en effet l'action de deux niveaux de justification imbriqués ; le premier explique les raisons de l'existence de ce type d'aide ; le second, qui ne s'appréhende pas d'office, renvoie en quelque sorte au modèle de société dominant, qui s'en trouve lui-même justifié, notamment dans ses inégalités, ses choix masqués, ses tendances lourdes.

POURQUOI L'AIDE ALIMENTAIRE ? UNE ÉTUDE DE CAS

La chanson fétiche des Enfoirés fait l'objet d'une diffusion très large et surtout répétitive : chaque concert se termine par son exécution, surlignée par la photo du fondateur des « restos du coeur », décédé, dont la présence immortalisée couronne l'émotion partagée pendant le concert.

Cette chanson, pour peu qu'on l'analyse froidement, distille trois principes de justification.

- *L'aide alimentaire se distingue avec raison des actions qui visent à la transformation de la société*

Ces actions sont en effet présentées comme inopérantes, alors que l'aide alimentaire apporterait une solution :

« Sans idéologie discours ou baratin
On vous promettra pas
Les toujours du grand soir
Mais juste pour l'hiver
A manger et à boire »

Un autre couplet est encore plus explicite :

« J'ai pas de solution pour te changer la vie
Mais si je peux t'aider quelques heures allons-y
Y'a bien d'autres misères trop pour un inventaire
Mais ça se passe ici, ici et aujourd'hui »

- *L'aide alimentaire ne doit pas remettre pas en cause les inégalités, elle permet de mieux les vivre*

« J'ai pas mauvaise conscience,
ça m'empêche pas d' dormir
Mais pour tout dire ça gâche un peu l' goût d' mes plaisirs
C'est pas vraiment ma faute si y' en a qui ont faim
Mais ça le deviendrait si on n' y change rien »

- *L'aide alimentaire possède une dimension paradoxale de contrainte*

Le refrain de la chanson possède en effet un double sens (involontaire ? maladroit ?) :

« Aujourd'hui, on n'a plus le droit
ni d' avoir faim ni d' avoir froid ».

On peut en effet difficilement prétendre que l'état de privation constitue un droit, sauf à considérer que désormais, obligation est faite aux plus démunis d' entrer dans le système de l'aide alimentaire tel qu' il est organisé... et de s' en tenir là.

Nous avons donc affaire à trois types de justification entremêlés qui constituent un « principe de vision et de division » pour reprendre cette expression de Pierre Bourdieu :

- « vouloir changer la société ne sert à rien », il vaut mieux apporter une solution limitée hic et nunc ;
- « on peut s' accommoder des inégalités » pourvu qu' on fasse « quelque chose » « l' hiver » ;
- « avoir faim et froid n' est pas un droit », donc...

Ces principes seront déclinés dans chaque livraison annuelle du spectacle, chacune d' entre elles étant en effet ponctuée par une nouvelle chanson.

Pointons deux exemples révélateurs.

En 2009, la chanson « Ici les Enfoirés » avoue en quelque sorte l' inefficacité de l' action, mais la justifie par l' inefficacité des politiques structurelles (qui n' ont pas fait mieux) : la pauvreté augmente, mais qu' à cela ne tienne, il vaut mieux faire quelque chose que rien (sic)... ce qui n' empêche pas de se présenter comme en lutte (comme une armée, rien de moins) :

« On nous avait dit “c' est pour un soir”
On est encore là vingt ans plus tard
Ici les Enfoirés
Oh oh oh rejoins notre armée

Les saltimbanques c' est pas sérieux
Mais les ministères n' ont pas fait mieux
Ici les enfoirés
Oh oh oh rejoins notre armée

Faut-il chanter contre les misères
Ou bien se taire, passer, ne rien faire
Ici les Enfoirés
Oh oh oh rejoins notre armée

Chaque année plus de gens secourus
 Mais chaque année plus encore à la rue
 Ici les Enfoirés
 Oh oh oh rejoins notre armée »

En 2018, la chanson « On fait le show » ne parle même plus de la faim ni du froid : cette fois l'action « rend le sourire », soutient les amours, n'entend plus faire que faire rêver :

« Nous on fait le show
 Avec le visage ensoleillé
 On fait le show
 Main dans la main pour faire rêver

Je danse pour t'envoler loin de la pesanteur du quotidien
 Je reprends ces chansons qui nous ont tous unis sur un refrain
 Je te chante mes peines pour que tu t'sentes moins seul dans ton chagrin
 Je te chante mes amours pour qu'tu prennes encore plus soin des tiens »¹

LES MOBILISATIONS GÉNÉRALES MOMENTANÉES COMME SOLUTION

Ici encore, le texte justificatif se fait révélateur d'une manière qu'on pourrait juger cocasse si tout cela n'était pas dramatique : il s'agit bien (il ne s'agit que) de « faire le show », de « faire rêver ».

Nous on fait le show
 Avec le visage ensoleillé
 On fait le show
 C'est le message des Enfoirés

Je chante pour allumer ces bougies qu'on a laissé dans le noir
 Je me déguise pour faire briller ces ciels si gris dans ton regard

La prise en compte des inégalités les plus criantes se fait en effet de plus en plus par le biais de « mobilisations générales momentanées » (M.G.M.) qui se satisfont, s'accommodent, voire justifient ce que Pierre Bourdieu a appelé « la démission de l'Etat » : les politiques structurelles qui seraient nécessaires (et possibles) pour lutter contre les inégalités sont disqualifiées au profit de prétendues « solidarités chaudes » qui se caractérisent par leur évanescence, leur répétition et... leur caractère illusoire.

Il y a pire : ces M.G.M. font en réalité entrer l'action contre les inégalités dans le cycle même de la... marchandise, en l'occurrence de la marchandise culturelle : chaque année, à la même période, une exécution nouvelle est réalisée, dans la continuité et la différence, exactement comme pour les « tendances mode » qui justifient le renouvellement des achats de vêtements, de décoration, etc.

Parfois, on peut même se demander si la justification de l'action type M.G.M. ne permet pas une incursion dans l'économie de l'enrichissement telle que définie par Luc Boltanski : ne s'agit-il pas d'accroître le profit en lestant une marchandise (par exemple médiatique) d'un « plus » de culture et de « morale » ? Les « reprises » des Enfoirés, leurs improbables déguisements et mises en scène, leur inscription dans un

¹ L'idéologie consensuelle du « nous sommes tous dans le même bateau » est ici patente : ne sommes-nous pas « tous unis, tous semblables », au fond (avec nos peines et nos amours...)?

contexte apparent de désintéressement « enrichissent » le produit, non sans ambiguïtés supplémentaires : les bénévoles, par exemple, ont pu se plaindre d'être contraints d'assister au spectacle et de devoir y payer leur place.

SUPPLANTER L'ÉTAT

Jean-Louis Aubert présente le show annuel comme un « impôt qui passe mieux » :

« Les Enfoirés permettent surtout, selon [Jean-Louis Aubert], de récolter des fonds pour les Restos du Cœur, sans avoir l'impression de "ponctionner" le public : « Arrêtez d'y voir un système de générosité. On ne fait pas l'aumône, **c'est un impôt que les gens payent sans s'en rendre compte**. Si vous préférez que les gens donnent 70 euros par an pour les pauvres, **essayez de leur soutirer. Bonne chance** à vous ! »² Certaines firmes commerciales vont d'ailleurs jusqu'à prétendre se substituer au rôle de redistribution assumé jusqu'ici par un Etat qui se serait voulu social. Telle publicité pour des tablettes de bouillon l'affirme, en mettant en scène le « bonheur » qui se lit sur les visages de ceux qui « boivent le bouillon ».

Cette prétention au rôle de redistributeur contient un principe de justification à peine caché : c'est l'économie capitaliste qui peut (seule) diminuer la pauvreté : il suffit à chacun de nous de consommer sans plus s'occuper de rien, la philanthropie des grandes entreprises ne fait-elle pas le reste (une tablette achetée = un repas offert !) ?

LA JUSTIFICATION DES ASYMÉTRIES

Jef Colruyt qui développe chez nous des actions semblables en proposant colis et recettes qui sont supposés permettre de manger pour une somme très modique justifie cette politique en mettant explicitement en cause le système de sécurité sociale :

Je pense à la combinaison entre les connaissances physiologiques des consommateurs et l'alimentation. On pourra proposer à nos clients ce qui leur est conseillé de manger en fonction de leur groupe sanguin pour rester en bonne santé. Je suis sûr que cela va se développer, vu le coût de plus en plus important de la Sécurité sociale pour la collectivité. On ne sera bientôt plus capable de payer l'irresponsabilité de chacun. Il faudra donc que chacun prenne la responsabilité de sa propre santé. Les assurances nous contraindront peut-être un jour en refusant de couvrir des gens qui ont un mauvais comportement alimentaire.

(interview au journal Le Soir du 29-10-2017)

Sous les apparences incontestables de projet « win win », des questions sont posées en termes de justification ; on introduit en effet des asymétries dans une situation de fortes inégalités : celles-ci peuvent perdurer, mais les personnes se verront de surcroît restreindre leurs libertés (nous retrouvons ici le thème paradoxal du « droit »), tandis que celles des autres ne feront que croître (quand ces autres auront été « libérés » des « rigidités » de l'Etat : Jef Colruyt se plaint de payer 55% d'impôts...).

– Ce qui est proposé aux personnes en grande difficulté, c'est une « stratégie » d'adaptation à l'état des inégalités, via un « encadrement » : puisque c'est possible, il n'y a qu'à s'exécuter...et s'en contenter... (« aujourd'hui, on n'a plus le droit... »)

² <http://www.ladepeche.fr/article/2014/04/14/1863321-jean-louis-aubert-enfoires-arretez-voir-systeme-generosite.html>

– Une forte asymétrie est instituée en termes de choix : certains pourront continuer à choisir leur consommation (et bien sûr de façon responsable : Jef Colruyt aime le caviar, nous dit-il, mais n'en mange pas tous les jours) ; d'autres devront se conformer à un « programme » concocté par des « experts » ; certains agents de l'aide alimentaire peuvent d'ailleurs reprocher à ceux qui les sollicitent de « consommer pour consommer », ce qui est assez hallucinant : en dernier ressort, ça veut dire que la liberté de consommation que ces personnes en grande difficulté revendiquent encore un peu doit leur être refusée...

Christian De Brie, dans un article donné au Monde Diplomatique, montre que les entreprises sont de plus en plus assistées par l'Etat et cela sans conditions ; en bas de la société, nous allons vers l'inverse : moins d'aides, de plus en plus conditionnées (y compris en termes d'aide alimentaire).

Le système de justifications apportées à une aide alimentaire qui se prodigue médiatiquement révèle le rêve de transformation du modèle d'action sociale qui devient dominant : encore plus de « responsabilisation individuelle » pour les moins favorisés, encore plus d'abandon de l'Etat à leur égard, plus de recours à des ersatz d'aide, d'initiative privée, dont les effets en termes de système sont en réalité contraires par rapport à l'image qui en est construite.

On doit même constater que ces aides momentanées, qui eussent pu se vouloir pratiques de solidarité discrètes, permettent parfois d'étendre avec indécence la sphère de la marchandise et de l'enrichissement des mêmes, jusque dans les ressorts de l'action sociale.

Bibliographie

- L. Boltanski, *Enrichissement, Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard, 2017.
P. Bourdieu, « La démission de l'Etat », in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
C. De Brie, « Le fléau de l'assistanat », *Le monde Diplomatique*, février 2018.
C. Mahy et J. Blairon, « L'aide alimentaire, une installation qui pose question », novembre 2018.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Aide alimentaire et systèmes de justification », *Intermag.be*, RTA asbl, décembre 2018,
URL : <https://www.intermag.be>.